

L'Institut d'Histoire d'Alsace a cent ans

Élisabeth Clementz



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/4268>

DOI : [10.4000/alsace.4268](https://doi.org/10.4000/alsace.4268)

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2020

Pagination : 9-13

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

Élisabeth Clementz, « L'Institut d'Histoire d'Alsace a cent ans », *Revue d'Alsace* [En ligne], 146 | 2020, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 25 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/4268> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/alsace.4268>

L'Institut d'Histoire d'Alsace a cent ans

Élisabeth Clementz

9

L'Institut d'Histoire d'Alsace a cent ans. Rappelons que c'est dans le rapport sur l'Université de Strasbourg présenté le 18 avril 1918 par Christian Pfister « qu'apparaît pour la première fois la proposition de création d'une chaire d'histoire de l'Alsace, ainsi que celle d'un enseignement d'histoire des religions¹ ». Pfister plaide également pour la création d'une chaire de dialectologie². Un an plus tard, en juin 1919, le cadre définitif pour les chaires de l'Université est arrêté : Pfister, qui dans un premier temps devait occuper la chaire d'Histoire du Moyen Âge, a préféré prendre celle d'Histoire d'Alsace³. Dans le contexte difficile du retour de l'Alsace à la France, la personnalité de Pfister fait consensus : Alsacien d'origine, il a fait toute sa carrière en France. Marc Bloch, qui hérite de la chaire d'Histoire du Moyen Âge laissée vacante par Pfister, définit sa production historique relative à l'Alsace de la manière suivante : « Pfister ouvre l'intelligence du beau pays, très attachant et parfois énigmatique, [qu'il] comprenait si bien, à la fois parce qu'il y tenait par ses fibres les plus secrètes et parce qu'il en possédait à fond l'original passé, indispensable clé du présent⁴ ». Un siècle plus tard, dans un contexte très différent, quel rôle un institut d'histoire régionale peut-il encore jouer ? La réponse d'Ernst Schubert à cette question nous interpelle, même si elle est volontairement provocatrice : « *Landesgeschichte hat die Allgemeinhistoriker zu ärgern. Die schönste Theorie nützt eben nichts, wenn sie an der Vetomacht der Quellen scheitert* » (« L'histoire régionale se doit de

1. François IGRSHEIM, « Christian Pfister, fondateur de la chaire d'Histoire de l'Alsace et « Père de l'Université de Strasbourg » (1919) », in Élisabeth CLEMENTZ et Claude MULLER, éd., *Autorité, liberté, contrainte en Alsace*, Nancy, 2010, p. 13-25, ici p. 20.

2. *Ibid.*, p. 20-21.

3. *Ibid.*, p. 22.

4. *Ibid.*, p. 24.

contrarier l'historien généraliste. La plus séduisante des théories ne sert à rien, si elle achoppe sur le veto des sources ». Cette prise de position met en relief l'importance des sources, certes une évidence dans le domaine historique, mais une évidence qui doit sans cesse être rappelée. Seule une connaissance approfondie de ces dernières permet de bien connaître les hommes et les lieux. Une telle démarche n'est possible que dans un cadre régional et exige un travail de longue haleine, au risque d'une hyperspécialisation. Mais, si sur le chantier historique, un claveau bien taillé peut sembler peu de chose, il est toujours plus utile qu'une coupole écroulée à peine bâtie.

L'un des atouts de l'histoire régionale est aussi d'opérer dans un cadre limité — mais non fermé — qui permet une étude exhaustive des sources d'un sujet donné. Par là, elle peut donner de nouvelles impulsions à la recherche dans de nombreux domaines. Rappelons l'impact sur l'historiographie française des grandes thèses régionales soutenues dans la deuxième moitié du XX^e siècle : celles, entre autres, de Georges Duby sur le Mâconnais⁵, de Pierre Goubert sur le Beauvaisis⁶, de Francis Rapp sur le diocèse de Strasbourg⁷, de Jean-Michel Boehler sur la paysannerie de la plaine d'Alsace⁸ et de Georges Livet sur l'Intendance d'Alsace⁹. Ces thèses régionales illustrent le propos tenu par Lucien Febvre : « Je n'ai jamais su [...] qu'un moyen, un seul, de bien écrire la grande histoire, c'est, tout d'abord, de posséder à fond, dans tout son développement, l'histoire d'une région, d'une contrée, d'une province¹⁰ ». Il est en effet fécond de travailler à l'échelle d'une région, dont, avec le temps, on apprend à bien connaître les archives et les contextes. Ce cadre permet, grâce à l'exploitation de nombreuses sources, de répertorier (toutes sortes de choses), de mettre en relation, de travailler à différentes échelles, de tenter une histoire « totale » et de comparer avec d'autres régions. Confronter ses conclusions avec celles auxquelles sont parvenus

5. Georges DUBY, *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*, Paris (Bibliothèque générale de l'École pratique des hautes études, 6^e section), 1954.

6. Pierre GOUBERT, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, Paris, 1960.

7. FRANCIS RAPP, *Réformes et Réformation à Strasbourg. Église et société dans le diocèse de Strasbourg, 1450-1525*, Paris, 1974.

8. Jean-Michel BOEHLER, *La paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Strasbourg, 1994.

9. Georges LIVET, *L'Intendance d'Alsace sous Louis XIV, 1648-1715*, Strasbourg, 1956.

10. Lucien FEBVRE, *Autour d'une bibliothèque : pages offertes à M. Charles Oursel*, Dijon, 1942, p. 111.

les auteurs de travaux portant sur des régions voisines ou éloignées, voire sur la France entière, permet de conclure soit à des rapprochements qui seront d'utiles confirmations, soit à des distorsions, fruits d'une éventuelle spécificité de la région étudiée¹¹. Pour l'Alsace, partie intégrante de l'Empire ou du Royaume de France selon les époques, la comparaison avec des espaces appartenant à ces deux entités s'impose. Les travaux d'histoire régionale qui se sont multipliés sur des thèmes d'histoire économique, démographique, sociale, religieuse, culturelle ont permis de dresser le tableau d'une histoire de France débordant de toutes parts celle, politique et jacobine, construite au XIX^e et au début du XX^e siècle, et d'apporter au nouveau schéma national ainsi élaboré toutes les nuances régionales nécessaires, tant il est vrai que la France a toujours été à la fois unité et diversité¹². C'est pourquoi il serait réducteur d'envisager une histoire régionale alsacienne repliée sur elle-même dans un cadre défini et rigide, sans liens avec d'autres régions. Prenons comme exemple le couvent et l'hôpital des Antonins d'Issenheim. L'étude historique de cette maison religieuse ne peut être envisagée qu'à l'échelle de la France et de l'Empire, tant du point de vue des sources que des réseaux dans lesquels s'inséraient cet hôpital et les différents précepteurs qui l'ont dirigé. Il appartenait à un ordre centralisé, celui des Antonins, spécialisé dans le traitement de l'ergotisme ou feu de Saint-Antoine, dont la maison-mère se trouve à Saint-Antoine-du-Viennois, un bourg situé entre Valence et Grenoble. Les archives de cette dernière conservées à Lyon contiennent des documents d'un grand intérêt pour l'histoire du couvent d'Issenheim. Ce dernier avait le rang de préceptorie générale, et, à ce titre, les maisons et hôpitaux antonins de Bâle, Strasbourg, Bruchsal, Würzburg, Bamberg et Eiche¹³ (en Thuringe) dépendaient d'Issenheim. Une monographie du couvent d'Issenheim suppose donc la consultation des dépôts d'archives de ces différentes villes. Le réseau formé par les hôpitaux antonins à travers toute l'Europe et l'aire de quête des Antonins d'Issenheim, qui s'étend sur plusieurs diocèses de l'Empire, expliquent que des malades

11. François LEBRUN, préface à Brigitte MAILLARD, *Vivre en Touraine au XVIII^e siècle*, Rennes, 2003, p. 7.

12. *Ibid.*, p. 7-8.

13. Elisabeth CLEMENTZ, *Les Antonins d'Issenheim. Essor et dérive d'une vocation hospitalière à la lumière du temporel*, Strasbourg, Société savante d'Alsace (Recherches et documents, 62), 1998, p. 68-69, 150-151, 166-170.

ont parfois parcouru plus de 250 km pour se faire soigner en Alsace¹⁴. On peut raisonnablement supposer que c'est cette organisation réticulaire qui a permis aux Antonins d'Issenheim d'entrer en contact avec le génial Grünewald. Écrire l'histoire de cette maison religieuse alsacienne amène donc à dépasser le cadre régional et même national¹⁵.

Comme le montre cet exemple, l'espace dans lequel opère l'histoire régionale permet également d'envisager une coopération interdisciplinaire avec l'histoire de l'art, ou dans d'autres cas avec l'archéologie, la dialectologie, la littérature et bien d'autres domaines encore. Ludwig Petry a résumé l'ampleur des possibilités offertes par l'histoire régionale par la formule : *in Grenzen unbegrenzt*, que l'on pourrait traduire par « Tout lui est possible dans l'espace dans lequel elle opère ». Mais le cadre de l'histoire régionale présente encore d'autres atouts : il permet d'envisager l'étude d'une institution (couvents, châteaux, hôpitaux, léproseries, etc.) dans la longue durée, sans tenir compte de la périodisation académique¹⁶, qui, souvent, empêche de saisir les changements, les évolutions révélatrices de mutations plus profondes. En effet, les régions se situent au cœur des processus historiques. Étudier les interconnexions dans et entre les régions permet de comprendre les évolutions mieux que ne le ferait une perspective nationale. L'histoire régionale permet aussi de dépasser cette dernière et d'étudier « des espaces et des réseaux transnationaux avec les problèmes qui leur sont spécifiques¹⁷ ». Loin d'être synonyme d'enfermement, elle peut ainsi nourrir et enrichir une réflexion historique générale.

Ces dernières décennies, l'histoire régionale se révèle aussi être un atout précieux pour une meilleure connaissance et une mise en valeur du patrimoine local. Diverses institutions (villes, départements, régions)

14. *Ibid.*, p. 91.

15. Voir aussi Sigrid HIRBODIAN, « Was ist Landesgeschichte? Überlegungen am Beispiel einer spätmittelalterlichen Klosterchronik », in Sigrid HIRBODIAN, Christian JÖRG, Sabine KLAPP, éd., *Methoden und Wege der Landesgeschichte. Festschrift Michael Matheus*, Ostfildern (Landesgeschichte, 1), 2015, p. 27-44.

16. Voir à ce sujet Florian MAZEL, « Un, deux, trois Moyen Âge... Enjeux et critères des périodisations internes de l'époque médiévale », *ATALA Cultures et sciences humaines*, N° 17, 2014, p. 101-113, en particulier le chapitre « Le « long Moyen Âge » : une proposition hardie mais ambiguë », p. 106-109.

17. Philippe JOUTARD, « L'université française et l'historiographie régionale (1946-2000) », *Revue d'Alsace*, N° 133, 2007, p. 415-434, ici p. 429.

profitent d'une collaboration avec des historiens des différentes périodes pour mener à bien des projets culturels : expositions, restaurations d'édifices, créations de musées, participation à la formation de guides-conférenciers.

À une plus petite échelle, l'histoire régionale est un rouage indispensable pour la transmission du vécu. Rappelons à ce sujet l'enquête menée par Marlène Anstett auprès des femmes alsaciennes incorporées de force au *Reichsarbeitsdienst*. Les témoignages oraux recueillis constituent une source irremplaçable pour une meilleure connaissance de l'Alsace à l'époque nazie.

En conclusion, la question de l'avenir de l'histoire régionale mérite d'être posée. Philippe Joutard apporte une réponse optimiste en proclamant sa foi dans « une histoire de ce type [régionale], qui sache jouer des niveaux d'échelle, du plus étroitement local au global en passant par le régional, le national et l'euro-péen, attentive aux recompositions territoriales et à leur dynamique. [...] Les contradictions fréquentes entre l'approche régionale et la vision nationale conduisent non seulement à nuancer mais à complexifier une réalité que les sciences sociales ont souvent tendance à simplifier par contamination avec les sciences « exactes ». L'inscription dans un espace limité fait naître des interrogations nouvelles et des problématiques originales et qui peuvent ensuite être réinvesties dans des contextes différents. Enfin, les dynamiques spatiales sont devenues objet d'histoire et les différentes étapes de la mondialisation rendent plus nécessaire encore cette historicisation¹⁸ ».

18. *Ibid.*, p. 431.